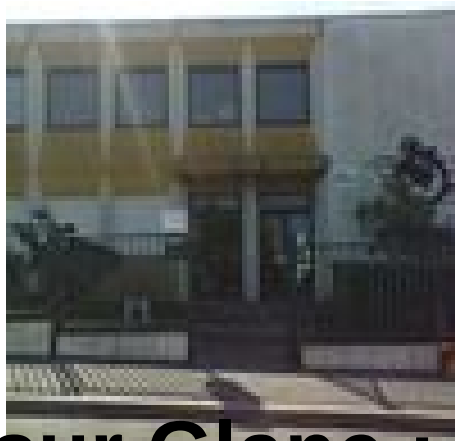
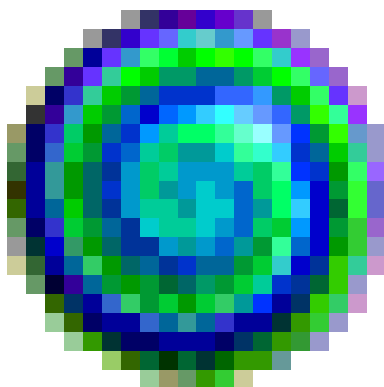


<http://clg-antoine-meillet-chateaumeillant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2822>



Oradour sur Glane : l'histoire, les mots et la mémoire.

- Disciplines - HistoireGéographie -



Date de mise en ligne : mardi 19 février 2013

Copyright © COLLEGE ANTOINE MEILLET - Tous droits réservés

10 juin 1944 : la division Waffen SS Das Reich du général Lammerding encercle le bourg, rassemble la population au Champ de foire avant de procéder à sa division en 7 groupes, prélude à son massacre dans l'église, les granges et les garages. Le village est incendié. **642 victimes**.

En février 1953, **s'ouvre devant le tribunal militaire de Bordeaux le procès pour crime de guerre. Parmi les 22 accusés figurent quatorze "malgré-nous"**. L'expression "malgré-nous" désigne les 100 000 Alsaciens-Mosellans incorporés dans la Wehrmacht en violation de la Convention de la Haye qui interdit de "contraindre la population des territoires occupés à prendre part aux opérations militaires contre son propre pays". (l'Allemagne avait annexé l'Alsace-Lorraine et voulait germaniser le nouveau territoire). **Dans un climat passionnel, ces "incorporés de force" sont condamnés le 13 février 1953 à des peines allant de 6 à 8 ans de prison. Mais, le 20 février 1953, une amnistie est votée.** On appelle amnistie un acte du pouvoir législatif par lequel est prescrit l'oubli de la faute ou du crime et de ses conséquences pénales. Le Limousin clame son indignation. L'Alsace s'en réjouit.

C'est "ce passé qui ne passe" pas entre Limousin et Alsace qui ressurgit à l'occasion de *la condamnation d'un rescapé du massacre - Robert Hébras- accusé d'avoir remis en cause le statut des "malgré-nous"* dans un ouvrage, écrivant :

"Parmi les hommes de main, quelques Alsaciens, enrôlés soit-disant de force par les unités SS [...] Je porterais à croire que ces enrôlés de force fussent tout simplement des volontaires".

Lire l'article du Monde du 19 février 2013 :

http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/18/les-plaies-d-oradour_1834341_3224.html D

Dossier du CRDP d'Alsace sur le procès de Bordeaux et les malgré-nous :

<http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/alsace-39-45c/proces.php?parent=12>

PapPPADossier du Parallèlement et en vertu de l'imprescriptibilité des crimes de guerre outre-Rhin, la justice allemande a rouvert le dossier Oradour :

<http://www.lamontagne.fr/limousin/actualite/2013/01/29/des-enqueteurs-allemands-a-oradour-sur-glane-ce-matin-1423825.html>

A cette occasion **Paul Doutre, autre rescapé, a livré au journal La Montagne** son témoignage (journal du 14/02/2013) :

<http://www.lamontagne.fr/limousin/actualite/2013/02/14/un-rescape-d-oradour-sort-du-silence-69-ans-apres-le-massacre-1442570.html>

Article de La Montagne et vidéo: TéPaerpp